

Vorey sur Arzon : travaux à venir et redémarrage des animations

Urbanisme : L'attractivité de Vorey et des communes rurales se poursuit. Pas de préemption sur les 8 Déclarations d'Intention d'Aliéner : Au bourg, parcelles AH n°498, AH n°473 et AH n°617 ; La Bastide, parcelles AP n°289 et AP n°414 ; Le Garay, parcelles AE n°241 et AE n°242 ; Laroue, parcelle AC n°116 ; Les Termes, parcelle AE n°147 ; Le Pont, parcelles AE n°180 et n°181.

Budget Général : Achat d'un onduleur en mairie pour réguler les baisses de tensions : 500 €.

- Suite à la demande de mise en disponibilité du cuisinier à compter du 1^{er} septembre 2021, pour convenance personnelle, une jeune femme habitant Vorey, cuisinière de métier a été recrutée pour une durée de 10 mois.

- Deux contrats d'apprentissage sont prévus cette année : un contrat d'apprentissage Cap Petite Enfance qui interviendra à l'école Louis Jouvot et un contrat par alternance dans l'évènementiel qui permettra de relancer sur Vorey des événements en lien notamment avec la station Respirando.

CLSH Ribambelle : Afin de permettre la livraison des repas à l'école Sainte Thérèse par le cuisinier municipal, une convention permettant d'acter le prêt du mini-bus ainsi que les modalités de fonctionnement, est conclue entre l'AFR de Vorey et la Commune de Vorey jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Saison culturelle de Juillet à Décembre 2021 à l'Embarcadère : Les spectacles culturels mise en œuvre par la commune sont relancés. Les tarifs sont fixés à 3 € ou 5 € ou 7 € ou 10 € ou 12 € selon les spectacles, avec une gratuité pour certains spectacles pour les moins de 12 ans, accessibles à tous.

Les marchés d'été du mercredi soir auront lieu, animés par les associations, du 07 Juillet 2021 au 25 Août 2021 inclus autour de la halle, place des Moulettes. Les tarifs seront les suivants : pour les producteurs, 5 € par marché et 30 € pour les 8 marchés, et pour les artistes/artisans, 4 € par marché et 22 € pour les 8 marchés.

Subventions 2021

- Amicale des Sapeurs-Pompiers de Vorey : une subvention de 1 623.40 € est accordée à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Vorey pour le règlement des cotisations de ses membres à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Loire ainsi que l'abonnement annuel au magazine.

- ASEV : une subvention de fonctionnement pour 2021 est accordée à l'ASEV pour un montant exceptionnel de 9 500 € (6 000 € pour le fonctionnement / 1 500 € pour l'aide Covid / 2 000 € pour la participation au recrutement d'un jeune).

- Groupe Emblavez Jeunes : Signature d'une convention pour les deux prochaines saisons, actant pour le GEJ, l'autorisation d'utiliser les vestiaires et le terrain de la commune, et pour la Commune, le versement chaque début de saison, d'une subvention de 2 000 € au GEJ afin que ce dernier puisse continuer à proposer des activités tout au long de la saison.

- AAPPMA La truite de l'Arzon : une subvention de 600 € est attribuée à l'AAPPMA La truite de l'Arzon, pour l'organisation de journées pédagogiques avec les 2 écoles de Vorey et l'installation de deux panneaux d'informations sur la faune de l'Arzon et de la Loire

- Moto Club de l'Emblavez : Une subvention de fonctionnement de 2 000 € est accordée au Moto Club de l'Emblavez pour l'organisation de la 4^{ème} manche des championnats de France Enduro. Cet événement, organisé pour les 25 ans du club, aura lieu le weekend du 12 septembre 2021 et amène beaucoup de monde à Vorey puisque 350 pilotes et 200 bénévoles rempliront les structures d'hébergement de Vorey et alentours (Hôtels, Village Vacances...). Le budget alloué est de 95 000 €.

- Les Restos du cœur : une subvention de 300 € accordée pour compenser l'augmentation des demandes et des problèmes de la crise sanitaire pour les personnes en difficulté.

« **Promouvoir et développer la construction en bois local** » : **Demande d'une aide de 30 % à la région pour l'installation d'un kiosque avec table-bancs campagnards sur la coulée verte et de tables-bancs pour un coût de 9 569.52 € TTC** : la réfection de la terrasse en bois située à l'arrière de la mairie (en cours de demande) ; et la réfection de 4 escaliers et de 75 mètres linéaires de garde-corps en bois au Village de Vacances pour un coût de 11 225.00 € TTC. Achat dans les entreprises locales et de bois régionaux.

Jurés d'assises : Tirage au sort, de 3 Vorezyziens, à partir de la liste électorale de la commune pour figurer sur la liste préparatoire des jurés d'assises 2022.

Adhésions 2021 : La Commune cotisera pour cette année 2021 à Radio Craponne (450 €) et au Conseil National des Villes et Villages Fleuris (175 €).

Travaux divers

Trottoirs route de Brigols : Après mise en concurrence l'entreprise Colas a été retenue pour effectuer les travaux de mise en sécurisation des piétons, et l'élargissement de la chaussée, Route de Brigols. Coût des travaux : 33 262.90 € HT. L'agglomération se charge des réseaux souterrains.

Travaux de l'église : Les travaux démarreront en septembre et pour une durée de 2 mois/ 2 mois et demi. L'entreprise Velay Couverture charpente a été retenue pour la rénovation de la charpente de l'Église. Montant HT des travaux 54 663.70 € ; et l'entreprise Bati-façades43, pour les travaux de reprise d'enduits de façades. Coût des travaux : 5 000 € HT.

Rappel qu'une souscription publique a été ouverte (66% de défiscalisation).

Informations et questions diverses.

- 25 mètres carrés de vieilles dalles récupérées par la commune lors de la réfection du parvis de l'église ont été vendues à la ferme d'Eyravazet pour 100 €.

- Le gîte d'étape : le livre d'or du gîte d'étapes est à consulter. Les randonneurs sont contents de l'accueil.

- Le dossier de la récupération des eaux pluviales, constitué par Maxime Condon, est déposé auprès de l'Agence de l'eau pour obtenir 50% de subvention.

- Installation prochaine du panneau d'affichage place des Moulettes.

- Illiwap : Les associations envoient à la mairie ce qu'elles aimeraient voir apparaître sur Illiwap, qui diffusera.

- Passage en Haute-Loire (caractérisée par Contraste/Force/Adaptabilité/modernité) réussi pour les 54 étudiants en journalisme de Strasbourg. Ravis de l'accueil au Village de Vacances et des Altiligériens, ils feront parvenir le rapport de leur séjour à la Commune.

- Votation Projet citoyen le 6 juin.

- Les demandes de réservation de la salle polyvalente pour cet été peuvent être faites à la mairie, qui vérifiera la compatibilité avec les règles sanitaires en vigueur.

- Une campagne de « bouchage de trous » sur les routes de Vorey aura lieu comme chaque année.